



L'ENTREPRISE ET SES DIRIGEANTS FACE AU RISQUE PÉNAL

Les nouvelles problématiques

Vendredi 27 mai 2011

9h00 - 11h30

Hôtel de Crillon,

10 place de la Concorde, Paris 8^{ème}

La Lettre des Juristes d'Affaires, la *Revue Lamy Droit des Affaires* et le *Lamy Droit Pénal des Affaires*, vous proposent de rencontrer dans le cadre d'une *Matinée-débats* :



Thomas CASSUTO,

Vice-Président au TGI de Nanterre, ancien magistrat instructeur, docteur en droit

Emmanuel DAOUD,

Avocat associé, Cabinet Vigo Avocats, Auteur de « Gérer le risque pénal en entreprise », collection Lamy Axe Droit

Catherine GAMBETTE,

Avocat, Cabinet Vigo Avocats, Auteur de « Gérer le risque pénal en entreprise », collection Lamy Axe Droit

Les débats seront animés par :

Valérie HAZOUT, Secrétaire général de Rédaction,
Lamy Droit Pénal des Affaires

En partenariat avec :

Revue Lamy Droit des Affaires

Lamy Droit Pénal des Affaires

Consultez nos programmes sur www.wkf.fr
et découvrez la collection Lamy Axe Droit
sur <http://librairie-droit.lamy.fr>

LES
MATINÉES
DÉBATS



de la
**Lettre des
Juristes
d'Affaires**

L'ENTREPRISE ET SES DIRIGEANTS FACE AU RISQUE PÉNAL

Les nouvelles problématiques

Malgré la volonté du législateur de dépénaliser la vie des affaires, le risque pénal constitue une préoccupation majeure des entreprises et de leurs dirigeants.

Sans cesse confrontés à des lois et à des obligations nouvelles, ces derniers peuvent rapidement se trouver dans une situation délicate et voir leur responsabilité pénale engagée.

Quel est le cadre légal et jurisprudentiel de la responsabilité pénale des dirigeants et des personnes morales ?

Quand la responsabilité pénale du dirigeant peut-elle être engagée ?

Quelles sont les dernières actualités en matière de responsabilité et de procédure pénale ?

Comment prévenir le risque pénal en mettant en place une délégation de pouvoirs efficace ?

Cette **Matinée-débats** organisée par *La Lettre des Juristes d'Affaires*, en partenariat avec la *Revue Lamy Droit des Affaires* et le *Lamy Droit Pénal des Affaires*, sera l'occasion d'analyser les nouveautés en matière de responsabilité pénale de l'entreprise et de ses dirigeants.

Cette conférence s'adresse aux :

- Avocats
- Directeurs et responsables juridiques
- Directeurs des ressources humaines
- Juristes d'entreprises



Vendredi 27 mai 2011 de 9h00 à 11h30

Programme

8h30

Accueil des participants - Service du petit-déjeuner

9h00

INTRODUCTION

- Cadre légal et jurisprudentiel de la responsabilité pénale du dirigeant et de la personne morale
- Cas de mise en cause de la responsabilité pénale du dirigeant

ACTUALITÉ ET RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES

- Rappel du principe
- Détermination du responsable pénal et délégation de pouvoirs
- Responsabilité pénale dans les groupes de sociétés
- Nouveaux acteurs susceptibles de révéler les agissements délictueux

ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE PÉNALE

- Réforme de la garde à vue et conséquences
- Évolution de la procédure pénale et impacts
- La défense pénale : bilan de la QPC après un an d'application

11h00

Débats avec la salle

11h30

Clôture de la Matinée

Tout au long de la matinée, une large place sera donnée au débat contradictoire et aux questions des participants.

Les Matinées-débats de la Lettre des Juristes d'Affaires
Hôtel de Crillon - Paris 8^{ème}

